



AVIS AUX CITOYENS

Futur écoquartier TOD La Prairie-sur-le-Parc REPRISE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

Des travaux d'aménagement sur le site du futur écoquartier TOD La Prairie-sur-le-Parc (ancien golf) reprendront au cours de l'été. Le 27 mars dernier, un nouveau certificat d'autorisation a été délivré au promoteur conformément au protocole d'entente signé en 2017.

Les travaux d'aménagement autorisés sont :

- le nivellement de tout le site du futur écoquartier TOD La Prairie-sur-le-Parc;
- le remplissage de deux bassins situés vers la limite nord du site;
- l'aménagement d'un deuxième accès au site sur le boulevard Taschereau à environ 350 mètres au sud-ouest de l'avenue du Golf.

L'abattage d'arbres ainsi que l'utilisation de terre provenant de l'extérieur du site ne sont pas autorisés. Le promoteur utilisera la terre qui est déjà sur le site pour effectuer les travaux de nivellement.

La cascade n'est pas en fonction à l'heure actuelle en raison des travaux qui ont été effectués à l'automne 2022. La Ville et le promoteur travaillent actuellement à trouver des solutions pour remettre la cascade en fonction et pour effectuer l'entretien horticole (tonte de gazon, désherbage et retrait du phragmite) le plus rapidement possible.

MORATOIRE SUR LES PROJETS DE CONSTRUCTION

Aucune autorisation de construction de bâtiment n'a été donnée au promoteur, conformément au règlement de contrôle intérimaire prolongeant le moratoire sur les autorisations de construire actuellement en vigueur.

En savoir plus : ville.laprairie.qc.ca/moratoire

IMPACTS DES TRAVAUX

Ces travaux n'occasionneront aucune entrave sur les voies de circulation adjacentes.

VOUS SOUHAITEZ DEMEURER INFORMÉ?

Afin de demeurer informé des mises à jour dans ce dossier, vous êtes invité à transmettre votre adresse courriel à dg@ville.laprairie.qc.ca et à indiquer dans l'objet : « Liste d'envoi : futur écoquartier TOD La Prairie-sur-le-Parc ».

Les prochaines informations seront transmises exclusivement par courriel.

En tout temps, vous pouvez consulter le site Internet de la Ville à : ville.laprairie.qc.ca/laprairiesurleparc.
Toutes les informations y sont publiées.

La Ville vous remercie de votre compréhension.

RENSEIGNEMENTS

Service de l'urbanisme
urbanisme@ville.laprairie.qc.ca
450 444-6638

La Prairie, le 13 mai 2023